

Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI)

Programme de travail 2013 - Prévisionnel

OUTILS

- ➔ **Base de données documentaire** [*financement ACSE – pilote ORIV*]
Alimentation régulière de la base de données documentaires, par l'entrée de références bibliographiques (locales et nationales) comportant un résumé. 450 notices nouvelles sont attendues pour l'année 2013.
Par ailleurs, poursuite au cours de l'année 2013 du travail de communication sur la Base de données ainsi que de la réalisation de bibliographies et de la mise en ligne d'étagères thématiques (en rapport avec les thématiques de travail du Réseau RECI). Une veille documentaire (réfèrent : ORIV) permet d'optimiser l'alimentation de la base et est mise à profit pour le portail européen sur l'intégration.
L'administration de la base de données documentaire est assurée par l'IREV et l'ORIV, tout comme l'assistance.
- ➔ **Site internet** [*financement ACSE – pilote ARIFOR, en lien IREV et COFRIMI*]
Il est prévu, sur la base des compétences internes de chacune des structures membres du Réseau RECI, une refonte du site internet du Réseau RECI afin de le rendre plus lisible et de mettre en avant les productions.
La mise à jour et l'alimentation du site sera faite en fonction de l'actualité du Réseau RECI.
- ➔ **Portail européen intégration** [*financement Commission Européenne via Migration Policy Group – pilote ORIV*]
Contribution au portail européen sur l'intégration consiste dans l'élaboration de « pratiques d'intégration » et le recensement de ressources (documents, liens, événements et nouvelles) sur le thème de l'intégration entendu au sens large, incluant la notion de discrimination. Ces ressources viennent alimenter le site internet européen sur l'intégration (<http://ec.europa.eu/ewsi/fr/index.cfm>). Le Réseau RECI est réfèrent national pour la France dans ce cadre.

PRODUCTION DE CONNAISSANCES

- ➔ **Discriminations et collectivités** [*financement 2012 ACSE – pilotes ARIFOR-IREV*]
Réalisation, publication et diffusion des actes du séminaire mené le 29 novembre 2012 sur « Discriminations et collectivités ».
- ➔ **Discriminations et logements** [*financement ACSE – pilotes ARIFOR-AVDL*]
Au cours du premier semestre, production d'une note documentée sur les discriminations au et dans le logement permettant d'identifier les avancées et les freins, à partir d'un repérage de la « littérature » sur le sujet (bibliographie).
- ➔ **Actions de lutte contre les discriminations** [*financement ACSE – pilote ARIFOR*]
Rédaction d'une note (au second semestre) sur une typologie des actions relevant du champ de la prévention et de la lutte contre les discriminations dans la perspective d'un développement des actions dans ce domaine.
- ➔ **Discriminations et éducation** [*financement sur fonds propres Réseau RECI*]
Réalisation d'une note de synthèse sur le sujet à partir de nos différentes contributions et d'une analyse de trois démarches « exemplaires » menées en lien avec l'éducation nationale.
- ➔ **Intégration locale et collectivités** [*financement DAIC – pilote ORIV*]
Rédaction d'une note de synthèse des enjeux en terme de « politiques locales d'intégration » sur la base du premier séminaire de réflexion sur « intégration et

collectivités » et production de fiches monographiques permettant de disposer d'éléments de connaissance des collectivités parties prenantes de politique locale d'intégration.

FORMATION

- ➔ **Interculturalité et accueil des ressortissants des pays tiers** [financement FEI – pilote COFRIMI]

A noter que cette formation s'inscrit dans le cadre d'une réponse faite par COFRIMI à un appel à projets du Fonds Européen d'Intégration qui contribue à la mise en œuvre de stratégies nationales d'intégration des ressortissants des pays tiers par le renforcement de compétences interculturelles des professionnels agissant pour l'intégration des populations immigrées. Elle est mentionnée dans le cadre du programme de travail du RECI pour mémoire mais n'impacte pas le budget du Réseau RECI.

Les professionnels du secteur public sont régulièrement en relation avec des ressortissants de pays tiers arrivés depuis peu. Dans ce type de situation, le rapport à la différence amène à des représentations mutuelles. Dans ce cadre et afin d'assurer un meilleur accueil et une meilleure intégration, l'association COFRIMI propose une formation traitant à la fois de la connaissance des publics, de la relation à l'autre différent et des compétences interculturelles de communication à développer.

APPUI – ACCOMPAGNEMENT REFLEXIONS

- ➔ **Viellissement des personnes âgées immigrées** [financement DAIC – pilote ORIV et COFRIMI]

Diffusion du « Point de vue sur... les personnes âgées immigrés ». Participation aux réflexions mises en place sur la question du vieillissement des personnes âgées immigrées et apports de ressources (ODAS...).

- ➔ **Intégration locale et collectivités** [financement DAIC – pilote ORIV]

Appui apporté à la DAIC en termes de ressources pour alimenter la réflexion, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des PRIPI ou de réflexions nationales. Mise en réseau de collectivités identifiées comme mettant en œuvre des politiques locales d'intégration.

- ➔ **Discriminations et collectivités** [financement ACSE – pilotes ARIFOR-IREV]

Participation aux réunions organisées par l'ACSE dans le cadre du groupe de travail sur l'évaluation des actions de lutte contre les discriminations et apports de ressources dans ce cadre.

TEMPS D'ÉCHANGES

- ➔ **Intégration locale et collectivités** [financement DAIC – pilote ORIV]

Organisation d'un séminaire de réflexion (faisant suite à celui du 28 mars 2013) dans le cadre de la mise en réseau des collectivités identifiées.

- ➔ **Accès aux droits et intégration / discriminations** [financement fonds propres]

Organisation d'un séminaire de travail entre membres du réseau RECI visant à aborder la question de l'accès aux droits / au droit.

FONCTIONNEMENT DU RESEAU

- ➔ **Fonctionnement du Réseau** [financement ACSE - DAIC]

Réunions de travail permettant la mise en commun entre membres du Réseau RECI (quatre journées par an environ), mais aussi un partage des problématiques de chaque territoire et des échanges sur l'actualité et les dossiers thématiques inscrits au programme de travail.

Ces temps de discussion et d'échanges, au-delà de permettre le fonctionnement du réseau, ont également une fonction de prospective (identification d'enjeux nouveaux).